

## CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Le conseil d'administration de la Société de Réalisation Mécaniques s'est réuni en date du 21 Mars 2016 et a approuvé les comptes arrêtés au 30 décembre 2015.

Les comptes font apparaître un chiffre d'affaire en augmentation de 127% comparé au 31 décembre 2014, cette hausse résulte d'une part d'une amélioration de notre performance sur nos marchés traditionnels et d'autre part de la réalisation d'affaires exceptionnelles.

Le résultat d'exploitation est en hausse de 28 642 615,66 MAD par rapport à décembre 2014 et s'établit à 38.091.353,91 MAD contre 9.448.738,25 MAD en 2015.

Le résultat net à fin décembre 2015 s'établit ainsi à 20.493.878,12 MAD en augmentation de 480% par rapport à la même période de l'exercice 2014.



Les actionnaires de la **SOCIETE DE REALISATIONS MECANIQUES «SRM»**, sont convoqués en Assemblée générale Ordinaire, qui se tiendra le

**17 juin 2016 à 9 Heures à Route d'El Jadida, KM 14 RN 1 Province de Nouaceur,**

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et arrêté des comptes et bilan de l'exercice clos le 31.12.2015,
- Approbation du rapport de gestion,
- Proposition d'affectation des résultats à soumettre à l'Assemblée Générale,
- Proposition d'allocation des jetons de présence,
- Convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires et fixation de son ordre du jour, de la date et du mode de convocation,
- Pouvoirs à conférer à cet effet,
- Questions diverses.

### SONT PRESENTS ou REPRESENTES

- Mr Eric Lefort préside la séance,
- Mr Jacques Robelin,
- Mr Richard Robelin,

Seuls administrateurs, nommés en exercice, et composant le Conseil d'Administration qui est, en conséquence, déclaré régulièrement constituer pour délibérer valablement sur les questions portées à l'ordre du jour.

- Mr Chakir Ahmed El Hajji, assume les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Président met à la disposition du Conseil :

- Les Statuts de la Société,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société clôturé au 31 Décembre 2015,
- Le bilan et le compte de produits et charges arrêtés à la même date.

Monsieur le Président rappelle qu'en exécution des dispositions statutaires, l'inventaire, le compte de produits et charges et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ont été régulièrement établis. Il donne ensuite lecture du projet du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au cours de l'exercice cité.

Après échange de vues sur toutes les questions portées à l'ordre du jour, examen des différents documents soumis au Conseil, et plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes successivement mises aux voix ont été adoptées à l'unanimité.

### PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, déclare approuver sans réserve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, ainsi que tous les documents comptables qui lui ont été communiqués régulièrement.

### DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration déclare approuver, sans réserve, le texte du rapport à soumettre à la prochaine Assemblée Générale sur l'exercice susvisé tel que le dit rapport se trouve annexé au présent procès verbal.

### TROISIEME RESOLUTION :

Le conseil d'administration propose d'affecter les résultats de l'exercice de la manière suivante :

- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2015 :	20 493 878,12 MAD
- Compte tenu du report créditeur antérieur de :	71 575 351,02 MAD
- Nous disposons d'un solde disponible de :	92 069 229,14 MAD
Le plafond de la réserve légale est atteint	0,00 MAD
- D'allouer à titre de dividendes la somme de :	6 400 000,00 MAD
- Ce qui laisse un solde disponible de :	85 669 229,14 MAD
- De reporter le dit solde en report à nouveau, soit :	<b>85 669 229,14 MAD</b>

### QUATRIEME RESOLUTION :

Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende de 20 Dhs au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil d'Administration propose l'allocation d'un montant de 500.000 Dhs au titre des jetons de présence pour l'exercice 2015.

### CINQUIEME RESOLUTION :

Le Conseil d'Administration décide de convoquer l'Assemblée Générale au siège social, le 17 Juin 2016, à neuf Heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2015.
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes et résultats de cet exercice et rapport spécial sur les opérations prévues par l'article 56 de la loi N° 17-95 sur les sociétés anonymes.
- Approbation des états de synthèse de l'exercice clos au 31 Décembre 2015.
- Quitus éventuel à conférer au Conseil d'Administration.
- Affectation des résultats.
- Approbation s'il y a lieu des conventions autorisées par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 95 de la loi N° 17-95 sur les sociétés anonyme.
- Proposition d'allocation des jetons de présence.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
- Questions diverses.

### SIXIEME RESOLUTION :

**POUVOIRS:** Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et accomplir toutes les formalités légales.

**CLOTURE:** Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze Heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par les Administrateurs.